

| | |
|-------------------------|-----------------|
| Gayet (André) dit Marin | 3/4 1/6 1/24. |
| Vergnais (Alexis) | 1/2. |
| Amy (Pierre) dit Piramy | 1/2 1/12. |
| De Guillon (Pomponne) | (pour mémoire). |

PUITS SAINT-NIZIER. — Ce puits, situé tout proche du cimetière, partie orientale de l'église ancienne de Colonges, a reçu son nom du vocable de cette église. C'était au puits *Saint-Nizier* qu'on allait chercher l'eau pure et limpide qui servait à la célébration de la sainte Messe car l'on ne se servait pas de l'eau impure et souvent troublée du Montgela, qui passait cependant devant le sanctuaire. Ce puits Saint-Nizier a donné son nom à un territoire du cadastre de 1825, ce territoire appelé jadis *la Bérodière* ou *la gorge* est borné au midi par la *rue Gayet* ou l'ancien territoire *des Farges* ou *fabrique*, au nord par le chemin du Rochet, au couchant par le cimetière et au levant par le chemin n° 3, dit *du haut de Colonges*.

RATONNIÈRE. — Ce petit ténement, jadis propriété des Raton (1344), est situé dans la combe d'Ecully, près de Peytel, mais dans un lieu non déterminé. Ces Raton ont disparu mais ont laissé leur nom adopté comme surnom par une des nombreuses branches des Vallansot.

RIVIÈRES. — Le territoire des Rivières s'étend de la maison Rusand à la ruelle Michel, du midi au nord, et du chemin de Saint-Rambert au Trêve Paquet, au chemin de Montgarin ou de la Pelonnière, au couchant et au levant. En 1785, ce territoire n'avait que trois maisons : 1° celle de M. Muguet, puis Rusand, 2° celle de la famille Mercier, 3° celle de M. François Michel.

Un grand ténement de 19 bicherées occupait le milieu de ce territoire et appartenait, en 1785, à M. Claude Rocher, secrétaire des comtes de Lyon. Le surplus était divisé entre divers habitants de Colonges, tels que Piramy, Lyonnet, Besson, Compagnon, Noël Ayné, Riche, Vallansot, Mercier, Genevay, Vergnais, Nivers, Cochet, Mulin, Page, Vondière, etc., etc